SÉNAT

nées à bonne fin et l'interdit fut levé au mois d'avril 1923. Son travail dans ce domaine fut fort apprécié. L'honorable M. Fielding, alors ministre des Finances, rappela élogieusement les précieux services qu'avait rendus le sénateur et déclara que le succès de la conférence était attribuable dans une large mesure au travail énergique de notre collègue disparu.

Le sénateur Marshall se livra alors, durant plusieurs années, au commerce de la réclame. Au cours de cette période, il compila un certain nombre de manuels agricoles. Aux élections provinciales d'Ontario en 1934, il fut candidat libéral dans le comté de Peel. Il fut élu et, pendant les trois années qui suivirent, il occupa le poste de ministre de l'Agriculture de la province. Le 10 juin 1935, il reçut le titre honorifique de docteur en sciences agricoles de l'Iowa State College, étant le seul Canadien à obtenir pareille distinction.

Le 20 janvier 1939, il fut nommé membre du Sénat du Canada et s'intéressa vivement aux questions de législation, surtout à celles qui avaient trait à l'agriculture. Il continua à rédiger des articles sur l'agriculture pour les journaux et les revues agricoles. Un peu avant sa mort, il avait terminé la rédaction d'un manuel sur la culture du sol.

Le sénateur Marshall sera vivement regretté par ses collègues en cette Chambre. Il était un orateur éloquent, très versé dans les affaires publiques et particulièrement bien doué pour servir la cause de l'agriculture, à laquelle il s'intéressait tant.

L'honorable JOHN T. HAIG: Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de parler bien longtemps et, si on me le permet, j'inviterais l'honorable sénateur de South-Bruce (l'honorable M. Donnelly) à parler du sénateur Tanner, qui, pendant plusieurs années, a occupé la même banquette que lui. Je me contenterai de dire que les membres de ce côté-ci de la Chambre, particulièrement les plus âgés, ressentirent vivement le vide que cause la mort du sénateur Tanner. J'ai toujours pensé que le nom que l'on donne à quelqu'un comporte une signification particulière. En parlant du sénateur décédé, on disait toujours "Charlie Tanner". A mon sens, cela indique qu'il jouissait de l'estime de ses semblables.

Je veux maintenant dire un mot de feu le sénateur Marshall, Duncan Marshall comme nous disions dans l'Ouest. C'est un fait probablement unique dans les annales politiques du Canada qu'un homme qui occupe le poste de ministre dans une province et se retire dans une autre province devienne ministre dans cette dernière province. Autant

L'hon. M. ROBERTSON.

qu'il m'en souvienne, feu le sénateur (Marshall est le seul qui ait eu cette distinction. Il était ministre dans la province de l'Alberta et plus tard devint ministre dans la province d'Ontario.

Les membres de cette Chambre regretteront vivement sa disparition, de même que les agriculteurs canadiens qui s'adonnent à la culture scientifique et auxquels il consacra une forte partie de son temps et de son énergie.

Le temps, il est vrai, crée des vides dans la Chambre et j'éprouve toujours beaucoup de peine lorsque j'ai à faire l'éloge des disparus. D'autre part, c'est un avantage pour le Canada d'avoir vu naître et grandir des hommes comme le sénateur Tanner et le sénateur Marshall, qui ont tant contribué au progrès de leur pays. J'exprime l'espoir que leurs familles pourront constater combien nous vénérons la mémoire de ces honorables collègues.

J'invite maintenant l'honorable sénateur de Bruce à nous parler de feu le sénateur Tanner.

L'honorable J. J. DONNELLY: Honorables membres du Sénat, je désire faire miens les éloges très éloquents et très mérités que le chef de l'Opposition et le leader du Gouvernement au Sénat ont prononcés à l'égard des sénateurs Tanner et Marshall. Le leader du Gouvernement à parlé en détail de l'activité des deux membres défunts. Je m'en tiendrai donc à des observations d'ordre général.

On a dit que le sénateur Tanner avait été nommé au Sénat il y a près de trente ans. J'étais à la Chambre à ce moment-là et je me souviens de l'arrivée du sénateur Tanner. Nous savions qu'il possédait une longue expérience de la vie publique dans sa province natale. Comme l'a dit l'honorable chef de l'Opposition, il a été élu quatre fois et il a occupé le poste de leader de son parti à la Chambre.

En plus de l'expérience qu'il possédait, c'était un homme à l'aspect imposant et à la parole facile. Lorsqu'il se levait pour parler, il énonçait ses opinions si clairement qu'on était toujours sûr de ce qu'il voulait dire. Qu'on fût ou non de son avis, on admirait toujours le courage avec lequel il défendait ses convictions.

Au cours des années 30, j'ai eu le privilège d'être le voisin de siège du sénateur Tanner, durant quatre ou cinq ans. Plus tard, mon collègue sénateur Gordon dont la vue devint mauvaise, me demanda de m'asseoir à son côté. Après le décès du sénateur Gordon, j'eus de nouveau le privilège d'être le voisin de siège du sénateur Tanner. Il y a quelque douze ou treize ans, il était président d'un important comité dont j'étais membre. Je suis sûr qu'il fit tout son possible pour mettre